

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CAMRES

CENTRE D'ACCUEIL ET DE MÉDIATION RELATIONNELLE EDUCATIVE ET SOCIALE



**“ Tous les êtres humains naissent
et demeurent libres et égaux
en dignité et en droit...”**

S O M M A I R E

Avant-propos	5	Un projet porté par le cadre	26
<i>Martine Fourcaut</i>		<i>Séverine Nicole</i>	
Rapport de bénévolat de l'année 2015	6	Le dispositif d'accueil	30
<i>Angelika Gross</i>		Les accueils collectifs	31
2015 les faits marquants	9	Les accueils individuels	32
		Une logistique au service de l'accueil	33
Des femmes et des hommes		Comme une auberge espagnole	
Les personnes accueillies	12	Marion, l'immergée	36
Salariés, bénévoles et administrateurs	14	<i>Marion Molina</i>	
Les partenaires du CAMRES	15	Mohamed, l'homme aux trois casquettes...	40
Animer ensemble un lieu hospitalier	16	<i>Séverine Nicole</i>	
<i>Corinne Friscaux</i>		L'aventure de l'accompagnement	
Faire ensemble place au droit	17	L'ACCOMPAGNEMENT	44
<i>Myriam Moaven</i>		Cheminer ensemble un moment	46
Un accueil inconditionnel		<i>Delphine Marrouchi</i>	
Le CAMRES et moi	22	Dans les coulisses, croisements de regards...	
<i>Tito Galli</i>		Conclusion et perspective	
Atmosphère, atmosphère		Annexes	

AVANT - PROPOS

Martine Fourcaut présidente

En revenant sur 2014, nous écrivions notre crainte d'un jour sans fin. A la recherche des faits marquants de 2015, ce sont de tout autres préoccupations qui nous habitent : deux épisodes de folie meurtrière, irréparables, inoubliables, ont ouvert et clos cette année.

Dérisoires, indécentes presque, nous semblent au premier abord les turbulences qui ont agité notre microcosme. Négligeable, insignifiante peut-être, l'action menée ensemble, pour que le CAMRES ne soit pas qu'une halte sur le parcours du combattant qu'est l'errance, mais aussi un lieu de vie : un lieu de vie où rire, jouer, échanger des sourires ou des regards ou des paroles, y compris sur le mode du conflit, un lieu de vie aujourd'hui, pour un demain meilleur. Des souvenirs qu'il nous reste, pourtant, le sens nous semble émerger. . .

« Mal nommer les choses aggrave le malheur du monde », cette conviction, que nous avons faite nôtre, nous a conduits à une hypothèse : la condition de la « bonne distance », pierre d'angle de l'entreprise éducative est peut-être de tenter de parler au plus juste, d'être à l'écoute des émotions, de l'autre et des siennes, sans jugement mais non sans esprit critique, non sans préjugés lorsqu'ils s'imposent mais dans le souci de leur analyse et de leur dépassement, pour s'ouvrir au lieu de se défendre, sans pour autant se laisser envahir.

Si mal nommer les choses aggrave le malheur du monde, bien les nommer l'allègera peut-être. C'est la raison pour laquelle les contributions écrites des membres de l'équipe constituaient la matière du rapport d'activité depuis plusieurs exercices. Cette année le compte rendu de notre action ne comprendra qu'un texte rédigé par une éducatrice, précisément sur un engagement éducatif, auprès d'une jeune mère et de sa fille, moyen, peut-être, d'y voir clair et d'offrir en partage cette vision. Les autres écrits ont été produits, à notre demande, par des bénévoles, une stagiaire et deux partenaires.

L'essentiel cependant, fidèle traduction de cet essentiel sur lequel nous nous sommes concentrés en 2015, concernera le cadre, l'intendance, les murs, ce que nous donnons à voir, à entendre, à goûter, d'une volonté collective que quiconque entre ici se sente bienvenu, sans rien avoir à justifier, à expliquer ou à demander en préalable.

Alors que nous préparions ce rapport, nous est tombé sous les yeux le texte rédigé, avant son départ par Narguise Thomas, qui a animé ce lieu pendant 11 ans. Il nous a semblé décrire justement ce qui s'est vécu au CAMRES, en 2015 aussi. Nous lui laisserons la parole au moment de conclure.

Rapport de bénévolat de l'année 2015

Angelika Cross
bénévole

Cela fait déjà plusieurs années que je participe le mercredi matin au travail de l'équipe du CAMRES. Avec mes collègues, j'accueille les personnes qui se présentent au comptoir, les salue et leur propose une boisson chaude. Mais cette année j'ai eu l'impression que quelque chose avait changé dans ma façon d'être avec les autres.

A vrai dire, je n'ai plus d'efforts à faire pour me concentrer sur le ou les autres et rester décontractée, mais plus d'une fois j'ai eu l'impression de ne plus m'attarder à la situation d'une personne en particulier, d'aller jusqu'à apprendre son nom, de m'intéresser un peu à elle. Vis-à-vis des personnes accueillies, il me semble avoir été moins impliquée, plus superficielle, ayant adopté une attitude envers elles comme quand je parle à une personne parfaitement inconnue dans un lieu public pendant le trajet commun dans le train, dans le métro ou dans

l'ascenseur par exemple, pendant la pause d'un concert ou à l'entracte d'une pièce de théâtre ou encore, pendant l'attente d'une consultation médicale ou d'un rendez-vous administratif.

Est-ce le résultat d'un abrutissement face au nombre de gestes, de mouvements et de déplacements des personnes dans la salle ? Est-ce le signe d'une immunisation face aux demandes et aux questions posées et qui cacherait mon incapacité à répondre correctement, ou même à digérer convenablement les nouvelles que j'apprends au jour le jour, sur la situation des unes et des autres et même sur leur état de santé ? Est-ce une prise de distance face à la tension qui naît entre les personnes présentes dans la salle et à la pression sur les membres de l'équipe ?

Le fait est que, plus l'équipe est étoffée le mercredi matin, plus je me sens à l'aise pour faire face à quelque surprise que ce soit, alors que dans le cas contraire,

l'atmosphère se fait plus pesante. Au cours de l'année 2015, à cette pression constante qu'a exercée le grand nombre de personnes accueillies, une forte tension s'est ajoutée par moments, notamment pendant les périodes où les faits extérieurs ont influé sur l'imaginaire. Les effets conjugués des deux ont mis le projet associatif à rude épreuve. Pendant de tels matins, les échanges ont porté sur une vision de l'être humain comme d'un être solitaire, drogué, cruel et tueur, qui possède et qui manipule une technologie de guerre dangereusement avancée. C'est là que je sentais émerger tout le contraire de l'idée de la personne autonome visée par le projet associatif du CAMRES que nous cherchons à faire exister. La peur irrationnelle véhiculée par de tels échanges, mais aussi par les informations médiatisées par la presse, était pour moi très perceptible en janvier et en novembre.

Il s'y ajoutait le souci pour l'avenir de mes filles. J'ai un souvenir d'avoir eu très peur, d'avoir été angoissée au point de passer de très mauvaises nuits et d'avoir eu du mal à garder mon calme. Que faire des informations inquiétantes ? C'était là une des questions posées pendant la réunion mensuelle bénévoles/salarié.e.s dès le mois d'avril. En juillet, nos préoccupations ont concerné la violence, la gestion de l'argent public; en octobre est revenu sur le tapis le thème récurrent de la gestion du temps. L'été avait apporté une césure et un nouveau souffle avec les travaux de rénovation au CAMRES. La mise en beauté des locaux a été saluée unanimement. La rentrée a connu l'appel à mobilisation de la Ville de Paris en faveur de l'accueil des réfugié.e.s, l'accueil de nouveaux bénévoles au sein de l'équipe et le

rappel de notre mission. En novembre, peu après la visite au CAMRES des représentantes de la préfecture et les attentats du 13 novembre, la tension intérieure accumulée a fini par faire éclater une crise en interne.

La rencontre sollicitée par une des bénévoles du terrain avec les administrateurs bénévoles du CAMRES a permis d'identifier des besoins non exprimés et de réfléchir à des voies possibles pour trouver ensemble une sortie à cette crise.

J'ai l'impression que cette initiative et cette rencontre, ont fait évoluer l'esprit collectif de l'équipe vers une plus grande maturité de nos relations sociales.

Après coup je me dis que cette année, mon attention a été tout simplement tournée plus vers l'équipe et notre « cuisine interne » que vers les personnes accueillies.

2015 une année éprouvante

Deux épisodes de folie meurtrière ouvrent et clôturent l'année. Notre petit univers en est ébranlé, jusque dans ce qui lui donne corps. Résister, à la peur, à la désignation de boucs

émisaires, au repli, aura été notre tâche collective en 2015. Nous avons choisi de continuer à croire que c'est la coopération qui rend forts. Il nous semble avoir lieu de nous en réjouir.

2015

LES FAITS MARQUANTS

Péril en la demeure

- Un afflux sans précédent de primo arrivants déboussolés nécessite un renforcement de l'accueil.
- L'association est fragilisée (arrêts maladie, démission, conflits, départs).
- Les tensions avec le voisinage atteignent un niveau critique débordant nos capacités de médiation.
- Les locaux accusent des signes de vieillissement prématuré du fait d'une fréquentation intense.

Une belle récolte

L'énergie investie dans la promotion de la culture et de la création, la synergie partenariale portent leurs fruits. Nous voici concrètement « relais du champ social ».

Des outils...conceptuels

La formation de l'ensemble de l'équipe prévue et différée en 2014 débute au dernier trimestre. Pour accueillir à mains nues, il faut être solidement armé d'outils de réflexion et d'élaboration collective.

Il n'est pas nécessaire d'espérer...

- De nouveaux bénévoles viennent soutenir l'équipe dans le projet d'inconditionnalité.
- D'anciens salariés deviennent adhérent et administratrice.
- Nous choisissons de nous impliquer comme acteurs dans la vie du passage et de ses environs (Quartier Partagé, Conseil Citoyen, Voisinage).
- Une subvention d'investissement nous permet de rénover et d'embellir nos locaux.

Refaire la fête

De nouveau, cette année, le CAMRES a été en fête les 24 et 31 décembre : décorations, chocolat chaud, jeux de société, musique, bonhomme de neige pour célébrer le retour de la lumière montante.

A la recherche d'une photo qui saisisrait, au-delà des spécificités, le trait qui relie les visiteurs et visiteuses du CAMRES, cette image s'est imposée à nous comme le discours le plus juste et le plus éloquent.



Dans un premier temps, il nous a semblé que ce symbole de l'exil représentait la population majoritaire de l'accueil : des femmes, des hommes, des enfants, des adolescents, arrachés à leur terre par la misère, la guerre, les persécutions et lancés sur les routes par l'espoir de la paix et de la prospérité.

L'inconditionnalité de l'accueil étant le socle de notre action, nous ne nous pouvions ni ne voulions traduire la diversité des figures rencontrées par une représentation restreinte. Pourtant, contemplant plus longuement cette béance dans la chair, elle continuait à nous parler de chacun et chacune des personnes accueillies.

C'est alors le terme d'errance qui nous est venu pour parler des réfugiés, afghans, africains, européens de l'est... mais aussi des autochtones privés d'hébergement faute de pouvoir s'inscrire dans le dispositif, ou encore de celles et ceux qui, bien qu'ayant un toit, ne parviennent pas à en faire un « chez soi », empêchés qu'ils sont de s'habiter, exilés d'eux-mêmes, emblématiques en cela de l'humaine condition que nous nous sommes donné pour humble mission d'accueillir.



des femmes et des hommes

3200 PERSONNES ACCUEILLIES (SUR 226 JOURS OUVRÉS)

FRÉQUENTATION

MATIN
de **150**
à **340**
PERSONNES
ACCUEILLIES

APRÈS-MIDI
de **15**
à **50**
PERSONNES
ACCUEILLIES

UN ÉCHANTILLON DE LA FRÉQUENTATION ÉTABLI SUR 10 TEMPS D'ACCUEIL

1 septembre	10 mineurs isolés étrangers dont 5 nouveaux
14 septembre	35 nouveaux adultes 3 nouveaux mineurs isolés étrangers
21 septembre	30 nouveaux adultes 10 nouveaux mineurs isolés étrangers 3 nouvelles familles avec une demande d'hébergement
28 septembre	35 nouveaux adultes 7 nouveaux mineurs isolés étrangers
29 octobre	30 nouveaux adultes 10 nouveaux mineurs isolés étrangers
2 novembre	30 nouveaux adultes 7 nouveaux mineurs isolés étrangers 2 nouvelles familles
16 novembre	15 familles pour lesquelles nous faisons quotidiennement une recherche d'hébergement, dont 3 nouvelles
17 novembre	8 nouveaux mineurs isolés étrangers
8 décembre	30 nouveaux adultes, 10 nouveaux mineurs isolés étrangers
14 décembre	7 nouveaux mineurs isolés étrangers

Soit sur 10 accueils : **67** nouveaux mineurs isolés étrangers
190 nouveaux adultes isolés / **8** nouvelles familles.

928 personnes reçues individuellement

LES ACCUEILS INDIVIDUELS

Ils sont proposés :

Au pied levé,

- pour toute demande de mise à l'abri d'une famille,
- en réponse à des sollicitations, souvent pressantes, parfois au beau milieu de l'accueil, soit du médiateur social surtout s'il s'agit de très jeunes gens, soit d'un.e autre travailleur.euse social.e, soit d'un.e bénévole.

Sur rendez-vous,

- dans le cadre d'accompagnements,
- quand la demande peut être différée,
- dans le cadre des consultations juridiques.

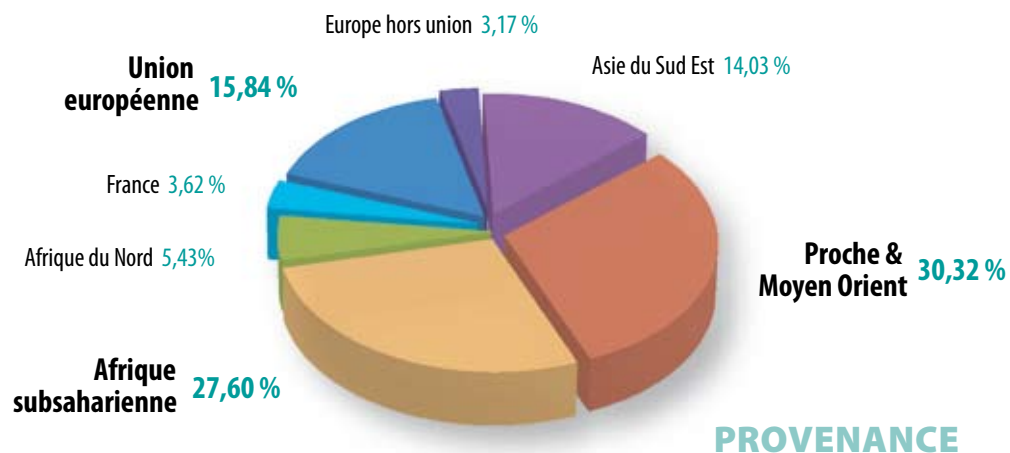
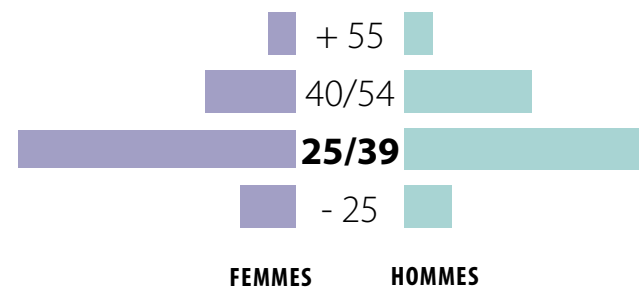
SITUATION FAMILIALE

- 3,5 %** Familles monoparentales
- 18 %** Personnes en couple avec enfants
- 3,2 %** Personnes en couple sans enfants
- 14,8 %** Femmes isolées / **60,5 %** Hommes isolés



SEXE

TRANCHES D'ÂGE



PROVENANCE

LES SALARIÉ.E.S

Julien Canonne, éducateur spécialisé
 Jean-Michel Centres médiateur social (poste adulte relais), à 0,6 ETP
 Julien Chaumard assistant de service social
 Yannick Chignier, cheffe de service
 Philippe Fiquet, agent d'entretien à 0,3 ETP
 Carlos Garcia, médiateur socioculturel (poste adulte relais)
 Elsa Lavalaye, Delphine Marrouchi, éducatrices spécialisées

soit au total : 6,9 équivalents temps plein

LES ADMINISTRATEURS BÉNÉVOLES

Martine Fourcaut, présidente, éducatrice spécialisée
 Josyane Allaguy Sallachy, trésorière, cheffe d'entreprise à la retraite
 Chloé Verdet, secrétaire, éducatrice spécialisée, ancienne salariée du CAMRES
 Gilles Lambert, secrétaire adjoint, chauffeur livreur, ancien bénévole de terrain
 Tahar Bouhouia, administrateur, chercheur en travail social

LES BÉNÉVOLES DE TERRAIN

9 intervenant.e.s présent.e.s à tour de rôle sur les 5 matinées hebdomadaires et sur les 3 après-midi d'ateliers

Accueillant.e.s en matinée

Angelika, traductrice, bénévole depuis 6 ans
 Anne D., photographe, bénévole depuis 5 ans
 Anne S., ingénieure, bénévole depuis 4 ans
 Marion, éducatrice de jeunes enfants
 Mohamed, graphiste, bénévole depuis 7 ans
 Rémy, éducateur en prévention spécialisé
 Tito, retraité, militant associatif.

Animatrice d'atelier « jeu d'extérieur »

Anne-Charlotte, éducatrice en formation.

Animateur d'atelier « jeu d'échecs »

Francis, auxiliaire de vie, bénévole depuis 12 ans.

Animateur d'atelier « terre » et concepteur graphique

Mohamed

Web master

Anne S.

Traductrice français farsi

Anne D.

PARTENAIRES SPONTANÉS	
pour l'hébergement	le fleuron, la mie de pain, la boulangerie, le foyer des sœurs missionnaires, le SIAO urgence, le 115.
pour l'alimentation	les restaurants solidaires de la ville de Paris, restaurant Santeuil, restos du coeur, Paris tout petits.
Pour les soins	l'APHP, le CMS Marcadet, le service maternité de hôpital Lariboisière, la PMI du 11ème, le CPOA, divers CMP, le Centre médical du Kremlin-Bicêtre, le Centre Minkowska, le Comède, le Centre Primo Levi, les PASS.
pour l'accueil des étrangers	le GISTI, l'ACAT, la DEMIE, la CIMADE, la préfecture.
pour les aides d'urgence	le secours populaire, Montparnasse rencontres, dom'asile, CdSL.
pour l'accueil de jour	l'ESI Saint-Martin, l'ESI familles, la Halle Saint-Didier.
pour l'accès aux droits	les PAD, la CPAM, la MDPH, la CAF.
pour l'accès à la culture	le Forum des Images, les Bouffes du Nord, le théâtre de l'Épée de bois, le Tarmac, le théâtre de l'Odéon, la Compagnie Jolie Môme, la médiathèque Françoise Sagan, le Grand Palais, le Centre Pompidou, le musée de l'Orangerie.
PARTENAIRES D'INITIATIVE	
avec convention	l'EFPP, l'EMPP, la BAPIF, ADSP.
sans convention	Arc 75 équipe Nordway, France terre d'asile, Le kiosque, la Maison-relais Lucien Sampaix, la Résidence Magenta, Français Langue d'Accueil, les morts de la rue.

Animer ensemble un lieu hospitalier

L'EMPP Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité, dépend de l'hôpital psychiatrique de Maison Blanche, situé sur les arrondissements du NORD EST de PARIS : 9° - 10° - 18° - 19° - 20° arrondissements.

Elle a pour mission de prendre soin de la santé mentale des publics en difficulté sociale, de favoriser leur orientation vers des soins, de faciliter les liens entre le « social » et le « sanitaire », avec le principe de « l'aller vers ». Nous sommes l'interface entre ces équipes, en soutenant les acteurs de première ligne auprès de l'utilisateur.

L'équipe répond aux demandes des services sociaux, médicaux, des associations ou encore des administrations en contact avec des publics en grande précarité. Nous proposons, ce que nous appelons « l'aide aux aidants » c'est-à-dire des réunions avec les équipes sociales autour de situations problématiques.

Avec le CAMRES que nous connaissons depuis 2002 avec un partenariat plus intensif à partir de 2004 et une convention depuis 2005,

nous avons une régularité de rencontres avec l'équipe, en plus de nos interventions, rendez-vous, entretiens, avec des personnes accueillies. Le contenu des rencontres peut être très différent d'une séance à l'autre, nous travaillons, réfléchissons et analysons entre 3 et 10 situations.

Pendant cette année 2015, nous nous sommes rencontrés 9 fois, à un rythme d'une fois par mois pendant 2h30. Durant ces échanges, nous avons évoqué 44 situations, parmi lesquelles une douzaine de personnes à propos desquelles nous échangeons régulièrement, les autres constituant des sujets de préoccupation ponctuelle, soit qu'elles ne soient pas revenues, soit qu'elles aient adopté un comportement plus adapté. Pendant ces échanges, un professionnel de l'équipe nous explique les difficultés dans sa prise en charge avec tel usager. Dans une réflexion commune, nous tentons de trouver des pistes, nous proposons de faire des recherches de prise en charge antérieure en psychiatrie,

de faire le lien avec les éventuels soignants ou encore de rencontrer la personne de façon formelle ou informelle.

De plus, nous passons de temps en temps, pendant l'accueil, afin de soutenir l'équipe et de rencontrer des usagers qui sont a priori dans le refus de soin.

L'année 2015, nous avons aussi été sollicités par les bénévoles pour une rencontre, afin d'expliquer notre fonctionnement et d'écouter leurs difficultés.

Douze ans de partenariat avec ce lieu. Même si, au cours des années, les équipes se sont un peu modifiées, nous observons une continuité du travail effectué. Le CAMRES, dans son passage près de la Gare de l'Est, avec sa population en grande difficulté, poursuit inlassablement sa mission : offrir avec respect la possibilité d'un lien, d'une rencontre avec l'autre.

Corinne Friscaux infirmière psychiatrique

Faire ensemble place au droit

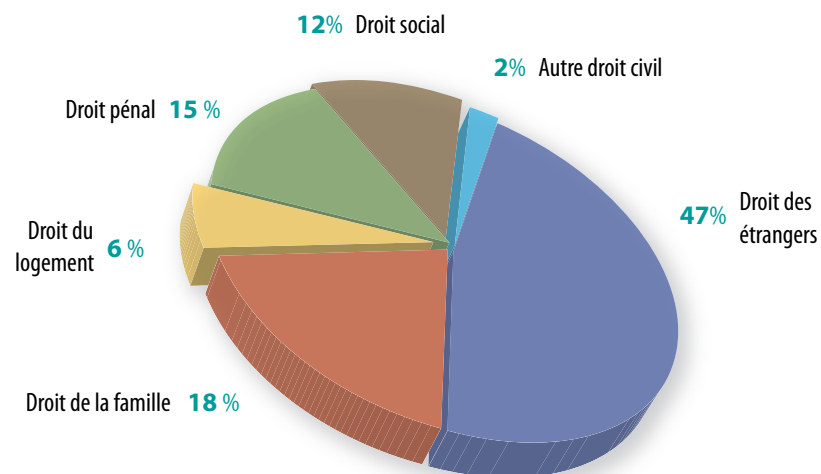
Cette année encore, il convient de se féliciter de l'importante fréquentation de la permanence juridique et de la pertinence des orientations faites par les membres de l'équipe, fruit d'une longue pratique de travail en commun.

Dans l'intérêt de l'usager, le travail de la juriste s'articule, dès que nécessaire, avec celui des travailleurs sociaux : pour une meilleure compréhension et résolution de chaque situation, cette coopération est nécessaire et elle est effectivement fructueuse.

L'affaire que j'ai choisie pour illustrer le travail mené au CAMRES en 2015 a sollicité plusieurs domaines juridiques. Plusieurs problématiques interdépendantes se posaient en effet dans cette situation.

Dans l'ordre, j'ai appréhendé la situation sous l'angle :

- du droit pénal : Madame S, victime de violences conjugales, a déposé plusieurs plaintes qui n'ont pas abouti faute de preuves matérielles,
- du droit de la nationalité pour l'enfant qui s'est vu délivrer une carte nationale d'identité,



57% des personnes reçues sont célibataires

84% des personnes habitent Paris, avec ou sans domicile

76% des personnes reçues sont des hommes et **50%** ont entre 26 et 40 ans

44 permanences **221 consultations**

98% des personnes reçues sont des étrangers non communautaires, **25%** ont une activité salariée et **55%** ne perçoivent aucune ressource.

(suite)

Faire ensemble place au droit

Myriam Moaven

juriste

- du droit au séjour pour l'intéressée qui a obtenu un titre de séjour comme parent d'enfant français
- du droit de la famille, une fois réglées ces trois problématiques : Madame S a sollicité l'aide juridictionnelle pour introduire une demande en divorce.

Les faits :

Le 6 juin 2012, Madame S, aujourd'hui âgée de 24 ans, a, en Algérie, contracté mariage avec un ressortissant français. Le 17 avril 2013, elle est entrée en France sous couvert d'un passeport revêtu d'un visa long séjour en qualité de conjointe de Français. Elle a alors vécu au domicile de son époux dans le nord de la France.

1/ Plaintes :

Victime de violences de la part de son époux et de sa belle mère, Madame S a été contrainte

de quitter le domicile le 12 mars 2014 alors qu'elle était enceinte. Une petite fille est née le 25 octobre 2014 à Paris 10ème.

Trois plaintes ont été déposées au commissariat du 10ème arrondissement de Paris, les 25 mars, 28 août et 18 septembre 2014.

Une dernière plainte est déposée courant 2016 pour des faits de menaces de mort et d'enlèvement d'enfant. Ces plaintes font l'objet d'une enquête qui n'a, pour le moment, pas donné lieu à renvoi devant le tribunal.

Madame S a successivement été prise en charge par les Soeurs Missionnaires de la Charité à partir du 12 mars 2014, le Samu Social à partir du 12 juin 2014 et, en dernier lieu, la Cité Saint Martin où elle est hébergée actuellement avec sa fille.

2/ L'enfant n'a pas de pièce d'identité :

Je conseille à Madame S de demander la délivrance d'un certificat de nationalité fran-

çaise pour sa fille née à Paris 10ème.

Lors du retrait du formulaire de demande de certificat de nationalité française, il lui est indiqué que son dossier ne pourra être enregistré sans la production « des actes de naissance des grands parents paternels de sa fille ».

J'adresse un courrier au Pôle de la nationalité (service compétent pour l'instruction de la demande de certificat de nationalité française) en présentant la situation et l'impossibilité pour Mme S de demander ces documents à sa belle famille avec laquelle elle n'a aucun contact. Je produis à l'appui les procès verbaux des plaintes déposées.

Dans mon courrier, je demande « (...) de bien vouloir instruire favorablement la demande de délivrance de certificat de nationalité française en application de l'article **19-3 du code civil** qui dispose « *Est français l'enfant né en France lorsque l'un de ses parents*

au moins y est lui-même né. » en lieu et place de l'article 18 du code précité. En effet, le père de l'enfant est né à Troyes (les mentions de son certificat de nationalité française et de son mariage sont bien portées en marge), sa fille est née à Paris.

Madame S exerce effectivement l'autorité parentale et est autorisée à accomplir seule tous les actes usuels concernant sa fille (...) ».

Le dossier est bien enregistré et le certificat de nationalité française est délivré permettant à l'enfant d'obtenir une carte nationale d'identité française.

3/ Demande de régularisation de la situation administrative de cette jeune femme.

L'obtention du justificatif de la nationalité de sa fille permet à Madame S de solliciter la régularisation de sa situation administrative

en raison de sa qualité de parent d'enfant Français.

Elle est actuellement titulaire d'une carte de séjour et effectue une formation rémunérée.

4/ Demande de divorce

Dès la régularisation de sa situation administrative (la possession d'un titre de séjour est une des conditions préalables), Mme S demande l'aide juridictionnelle pour engager une action en divorce. Un avocat est désigné pour la défense de ses intérêts.

Le père n'a jusqu'à présent jamais contribué à l'entretien de l'enfant.



un accueil inconditionnel

Le CAMRES et moi

Tito Galli

bénévole.

Un ami m'a dit : « il faut que tu t'engages au CAMRES ». Ça m'a rappelé un vieux souvenir lorsque je travaillais à créer un réseau d'associations de solidarité dans le 9ème arrondissement. Une amie m'avait dit : « ce n'est pas dans notre périmètre mais il faut que tu ailles voir le CAMRES, c'est intéressant ce qu'ils font ». J'y étais allé, c'était fermé et ils débriefaient leur activité de la matinée. Ils m'avaient quand même ouvert et j'en gardais juste un souvenir de disponibilité, chaleur, sympathie et écoute.

Donc quand mon ami m'a encouragé à m'engager au CAMRES ce souvenir est revenu mais je lui ai dit : « tu sais que je ne suis pas libre ». Il a insisté et il m'a poussé à rencontrer Martine, la présidente.

Je suis tombé dans le piège : elle m'a parlé de la philosophie du CAMRES et je n'ai pas pu débiter le discours que j'avais préparé sur mon indisponibilité. Elle m'a parlé d'accueil inconditionnel et cela a fait tilt. Je suis militant dans une association qui réalise des

ateliers de rue au pied des immeubles dans les cités sud de Longjumeau et dans le bidonville avoisinant : notre base de travail est l'accueil inconditionnel.

Je fréquente de temps en temps "La moquette" où également l'accueil est inconditionnel. Le mot magique "inconditionnel" m'a poussé à trouver un créneau libre pour "venir voir". Mon créneau est le mardi matin :

c'est l'un des deux matins où il y a petit déjeuner ouvert à tous. Pendant que les personnes attendent leur tour pour entrer nous leur servons à l'extérieur un thé ou un café.

Je me suis tout de suite consacré à cette activité très riche dans les rapports avec les dizaines de personnes toutes différentes qui viennent demander un café ou un thé. Parfois le contact est fugace, parfois plus suivi.

Il y a Coca-Cola qui me raconte par bribes son passé professionnel, Patrick qui me parle de ses découvertes sur l'âme humaine (un

mélange de lectures et d'expériences) et de ses rêves sur son futur métier.

Il y en a qui viennent toutes les semaines juste avec un sourire ou pas. Il y a ceux qui préfèrent se servir tout seuls (fierté ou simplement envie de ne pas peser?). Il y a ceux qui demandent que le gobelet soit rempli jusqu'au bord, même s'ils savent qu'ils peuvent revenir autant de fois qu'ils le souhaitent. Il y a ceux qui

préfèrent doser eux-mêmes le lait dans le café pour être sûrs que c'est le juste dosage.

Il y a ceux qui mettent à profit l'attente pour avancer dans leur connaissance du français : ils veulent apprendre des chiffres, des mots, des expressions. Il y en a qui ne connaissent pas un seul mot de français et qui montrent un objet ou une action pour que je leur donne le mot et ils le répètent plusieurs fois pour le mémoriser.

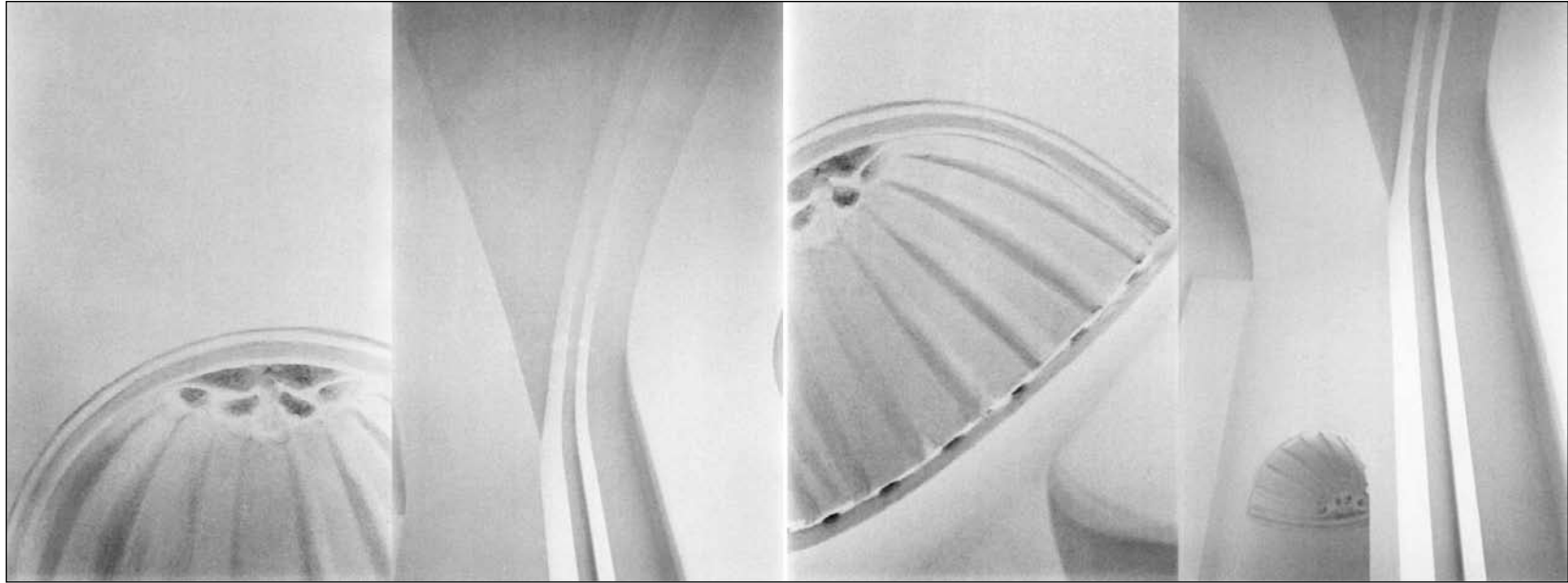
A midi je démonte le dispositif extérieur, je rentre, j'aide à mettre de l'ordre et je parti-

cipe au débriefing. C'est là où je baigne de nouveau dans l'atmosphère que j'avais rencontrée il y a des années, lors de ma première visite.

Ce que j'aime dans ces réunions c'est d'abord le regard "inconditionnel" et bienveillant que les membres de l'équipe portent sur les personnes accueillies. Et ensuite le fait que cette inconditionnalité déteint aussi sur les relations au sein de l'équipe : bien sûr il y a des frictions, des personnalités qui se combinent mieux que d'autres, mais ce qui est intéressant c'est la volonté de traiter les divergences et les incidents dans le but de trouver un bon fonctionnement et non de régler des comptes.

Ce qui me frappe dans cette équipe c'est que les professionnels travaillent comme s'ils étaient des bénévoles et les bénévoles comme s'ils étaient des professionnels : dans le fonctionnement on a du mal à identifier qui sont les uns et qui les autres.

Le mot magique "inconditionnel" m'a poussé à trouver un créneau libre pour "venir voir".



ph. Anne Delassus

Atmosphère, atmosphère

un projet porté par le cadre



Séverine Nicole

Stagiaire

Etudiante en deuxième année de formation d'éducatrice spécialisée, je souhaitais faire mon stage long dans la protection de l'enfance car c'est dans ce champ que je souhaite travailler.

Ma candidature à l'ASE de Paris étant restée sans réponse, je profite d'un séminaire organisé par l'école sur la prévention spécialisée pour transmettre mon CV aux chefs de service présents. L'une d'entre eux me rappelle : elle ne peut pas m'accueillir dans son service, mais elle a parlé de moi à une association qui accueille un public en grande précarité et, cette association fonctionnant sur les principes de la prévention spécialisée, cela pourrait me convenir. Curieuse de savoir comment un accueil de jour peut garantir anonymat et libre adhésion, je prends contact avec la cheffe de service qui me donne un rendez-vous lors duquel j'apprends que l'accueil constitue la mission première de la structure et me propose, avant de confirmer ma candidature, une matinée d'immersion lors d'un accueil collectif autour du petit déjeuner.

Ça y est, c'est le grand jour, nous sommes le 12 novembre 2015, je commence mon stage long au CAMRES. Dans le RER, je suis tiraillée entre la curiosité et une certaine

angoisse ; depuis ma matinée d'immersion, une foule de questions m'est venue à l'esprit : vais-je être capable de travailler avec des adultes en errance ? Le travail me semble consister surtout en aides administratives, quelle peut être la place d'un éducateur ? Et le public : qui sont ces personnes en grande précarité ? Dans quelle mesure ont-elles besoin d'éducateurs ? Comment vais-je m'y prendre pour entrer en relation, comment créer un lien avec des personnes dont beaucoup ne parlent pas la même langue et n'ont pas les mêmes codes ?

En quoi accueillir en servant du thé et du café, mission principale de la structure me semble-t-il, celle en tout cas à laquelle j'ai été conviée, peut-il aider à la rencontre ? Que vais-je bien pouvoir apprendre durant ce stage ?

Je m'installe derrière le comptoir, les premières personnes se présentent. Un premier

« bonjour », une première poignée de main et voilà c'est parti, je sers mes premières boissons.

Très vite je me rends compte qu'il ne s'agit pas là uniquement d'offrir des boissons chaudes à des personnes à la rue. Au-delà du fait que cela représente pour nombre d'entre elles une vraie réponse à un réel besoin de première nécessité, c'est vraiment un prétexte qui permet à l'équipe, malgré la grande affluence, d'accueillir individuellement. Là, derrière ce comptoir, je reconnais peu à peu des visages dans le flot de personnes qui viennent chaque matin ; échanges de regards, de poignées de main, de sourires, de quelques mots...

Mi juillet, le temps est venu pour moi de faire le bilan de mes acquis au CAMRES. J'ai passé beaucoup de temps derrière le comptoir, j'ai eu du mal à en sortir, j'y trouvais une protection, mais aussi une occupation qui me donnait le sentiment d'être utile. En

servant le thé et le café, je papotais. J'ai compris qu'il s'agissait d'un prétexte pour entrer en relation, pour que s'instaure la confiance, sans laquelle nul travail éducatif n'est possible quelque soit le public : sans confiance, on ne peut pas se confier.

Je m'interrogeais sur la spécificité du public. J'ai rencontré des inclassables, des fous, d'ici et d'ailleurs, des gens que la folie a mis à la rue, d'autres que la rue a rendus fous, des exilés, certains traumatisés par la guerre, la misère, les conditions de voyage et d'accueil, la plupart étonnamment sociables et souriants, des mineurs isolés privés d'adolescence, des familles. Et puis, il y a le public, hétérogène aussi, attiré au CAMRES par l'offre culturelle. J'ai vérifié que l'inconditionnalité de l'accueil transparaisait dans cette hétérogénéité.

J'ai découvert la possibilité d'un accueil simultanément collectif et singulier. J'ai été frappée par la manière dont les



(suite)

un projet porté par le cadre

professionnels regardent les gens dans les yeux, par l'expressivité des regards, par la musique des voix, le ton employé, ni trop bas, ni trop fort, particulièrement celui des deux éducatrices qui régulent les entrées les jours de petits déjeuners.

J'ai vu comment les membres de l'équipe, salariés et bénévoles, invitent au respect, par la manière dont ils se traitent mutuellement, mais aussi en consacrant à chacune, à chacun, le temps nécessaire, en invitant calmement celles et ceux qui s'estiment prioritaires à patienter, les assurant qu'ils auront, à leur tour toute l'attention qu'ils méritent.

J'ai observé comment les personnes qui vocifèrent dehors, pendant les temps de fermeture, manifestement hallucinées, sont apaisées lorsque quelqu'un va à leur rencontre et par un propos léger, anodin, les ramène à la réalité.

J'ai été impressionnée par la manière dont sont gérés les conflits : un membre de l'équipe intervient tout de suite, au milieu des protagonistes, s'adresse à eux un ton en dessous du leur, à la fois calme et déterminé. Le reste de l'équipe veille, tente de comprendre ce qui se joue, prêt à intervenir.

A partir du mois de mars, j'ai assisté à des entretiens au pied levé, j'ai alors compris la

complémentarité entre travail social et travail éducatif. J'ai observé, au-delà des différences de méthode, d'organisation, la qualité de l'écoute, la disponibilité, l'importance accordée à ce que dit la personne accueillie.

J'ai pensé, au début de mon stage, que les personnes présentes au quotidien et celles qui fréquentent, parfois exclusivement, les permanences culturelles n'avaient pas les mêmes besoins, que la culture était un luxe, superflu quand on a à trouver où dormir et manger. C'est lors de sorties que m'est apparu l'intérêt de la culture y compris pour celles et ceux en grande précarité : parler d'autre chose que des soucis, ne pas être réduit à ses manques, offrir une autre image de soi, être pris en compte « en entier ».

Deux notes en contrepoint de ces souvenirs d'harmonie : deux jeunes gens, plus si jeunes d'ailleurs, qui viennent régulièrement s'indigner du fait qu'« ici, on ne s'occupe que des migrants », à qui l'on explique que c'est un endroit pour tout le monde et qu'ils y sont, eux aussi, les bienvenus ; et ce monsieur, venu deux ou trois fois se faire servir une boisson et se plaindre du fait que lui n'a rien à faire à la rue, que cet endroit n'est pas pour lui... avant de disparaître.



Le dispositif d'accueil

	LES ACCUEILS COLLECTIFS		LES ACCUEILS INDIVIDUELS	
	matin	après-midi	matin	après-midi
lundi	accueil informel	accueil informel	entretiens au pied levé	<ul style="list-style-type: none"> entretiens au pied levé entretiens sur rendez-vous
mardi	petit déjeuner			
mercredi	accueil informel	<ul style="list-style-type: none"> accueil informel permanence culturelle atelier d'échecs 	entretiens au pied levé	<ul style="list-style-type: none"> entretiens au pied levé entretiens sur rendez-vous
jeudi	<ul style="list-style-type: none"> petit déjeuner jeux à l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> accueil informel atelier terre 		entretiens sur rendez-vous
vendredi	accueil informel		<ul style="list-style-type: none"> permanence juridique entretiens sur rendez-vous 	

Les accueils collectifs

Destinés à rendre d'emblée effective la prise en compte des singularités au sein du groupe, ils se déclinent sous diverses formes : petits déjeuners, multiples ateliers, open bar au comptoir. L'on peut, selon les moments, s'y restaurer, jouer, parler spectacle, être

accompagné dans un lieu culturel, faire société, ou tenter de se fondre dans le paysage en observant les usages sociaux en vigueur. Une bonne quarantaine de personnes souffrant de troubles psychiques manifestes y trouvent asile.

PETITS-DÉJEUNERS SUR 93 MATINÉES

22 455

(17 965 EN 2014)

PERMANENCES CULTURELLES

109 personnes

SORTIES CULTURELLES

539 places de spectacles /

378 cartes du Forum des Images

TABLES DE JEUX À L'EXTÉRIEUR

5 à 10 joueurs par matinée

ATELIER MODELAGE

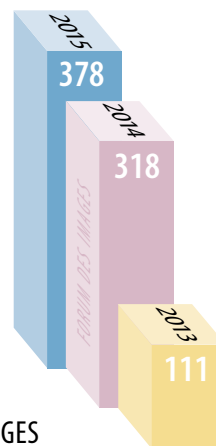
20 personnes

ATELIER D'ÉCHECS

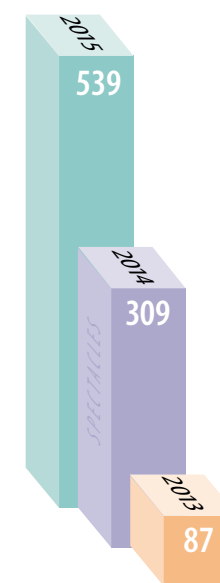
12 personnes



EVOLUTION DU NOMBRE DE CARTES DU FORUM DES IMAGES



EVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES DE SPECTACLE OFFERTES



PROGRESSION DE LA PERMANENCE CULTURELLE

les accueils individuels

869 **ENTRETIENS**
SUR RENDEZ-VOUS

597 **ENTRETIENS AU PIED LEVÉ**
460 personnes isolées / 137 familles

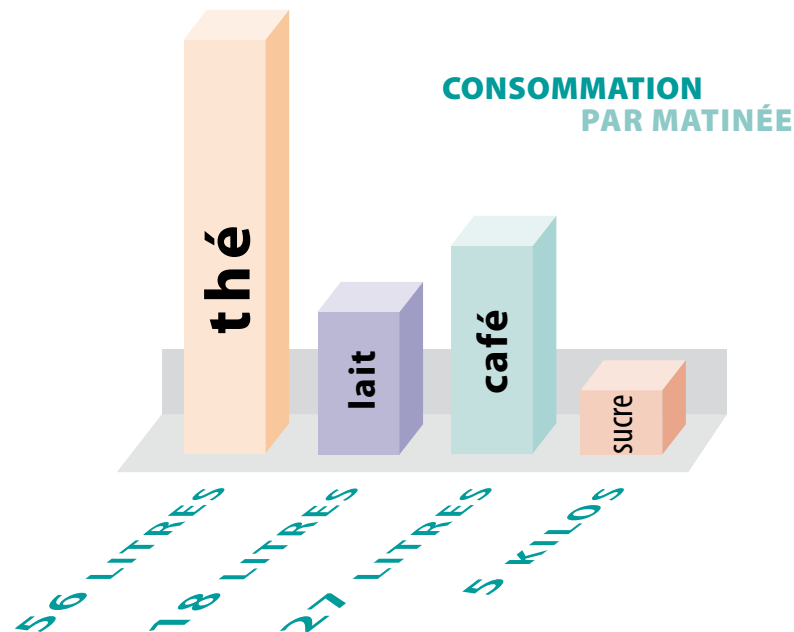
221 **PERMANENCES**
JURIDIQUES
221 consultations sur 44 permanences
47% concernent le droit des étrangers
18% concernent le droit de la famille
25% des personnes sont salariées

35 **INTERPELLATIONS**
DU MÉDIATEUR SOCIAL
(personnes par matinée)



Une logistique au service de l'accueil

Pour que s'instaure un climat pacifique et convivial, plutôt que sur la discipline imposée et l'égalitarisme, nous misons sur les capacités d'autorégulation et de prise en compte de l'autre. C'est la raison pour laquelle nous ne rationnons ni la durée de présence, ni les quantités de nourritures et de boissons et veillons à la qualité et la diversité des produits proposés, pour donner le choix et viser le plaisir au-delà la satisfaction des besoins.



CONSOMMATION PAR PETIT-DÉJEUNER

100 PAINS FRAIS DE 400 GRAMMES
achetés à la boulangerie voisine

20 KILOS DE FRUITS
en provenance de la
banque alimentaire

12 KILOS DE CONFITURE

15 KILOS DE BISCUITS OU DE GÂTEAUX
en provenance de la banque alimentaire

130 PHOTOCOPIES
PAR JOUR

comme une auberge espagnole

Marion, l'immergée

Marion Molina

Bénévole



Novembre 2015.

Educatrice de jeunes enfants, diplômée depuis juin, je viens de terminer un premier contrat en crèche municipale et envisage de postuler pour travailler dans un foyer maternel expérimental qui accueillera à partir d'avril des mères migrantes et leurs bébés.

Une expérience auprès de « ce type de public » est requise, j'imagine qu'il s'agit du public migrant. Par l'association Compagnons de la Nuit dont je suis voisine, je sais que le CAMRES, centre d'accueil de jour inconditionnel, situé dans le Xe arrondissement, reçoit une importante proportion d'exilés dont des familles. Je sais également que des bénévoles y sont bienvenus. Ils participent à l'action, en tant que membres accueillants du corps social. J'ai quant à moi le désir d'occuper ce temps de latence de façon intéressante et utile. J'aime accueillir, rencontrer. Je prends rendez-vous avec la cheffe de service. Cet entretien m'incite à maintenir ma candidature. Deux demi-journées « d'immersion » me sont proposées : « pour que tu voies comment tu te sens ici, tu décideras ensuite ».

Le souvenir de la première est encore vif : je m'attends, avec un peu d'appréhension, à me confronter au spectacle de la misère. Je rencontre des femmes et des hommes, très

nombreux, sans signes distinctifs par rapport à ceux que je croise quotidiennement dans la rue, dans le métro, dont je n'aurais jamais imaginé qu'ils puissent être à la rue. Je suis accueillie dans un lieu paisible, convivial, je croise des sourires, entends des rires et j'ai envie de revenir apporter ma contribution à un projet simple à énoncer, délicat à mettre



en œuvre : accueillir sans condition, permettre à chacune et à chacun, selon ses besoins, de faire une halte, de se reposer, d'être écouté, informé, réconforté, sans jugement, et sans autre exigence que celle de respecter la légitimité de chaque autre à être là aussi. Dans la mesure où, contrairement aux autres bénévoles, dont l'engagement s'étend sur une durée indéfinie, le mien est, par avance, borné par le temps, je propose une implication intensive : je pourrai être présente trois à quatre fois par semaine, en fonction des besoins de la



structure, massifs en cette période de grande affluence, et de ma propre disponibilité. Ma curiosité éveillée, je souhaite découvrir toutes les modalités d'accueil collectif, d'abord aux postes qui me sont proposés, puis, la confiance venant, au gré de mon inspiration.

C'est ainsi que j'assiste puis participe aux accueils « informels » du lundi, le matin au début, puis toute la journée, aux deux accueils « autour du petit déjeuner ». D'abord en retrait derrière le comptoir à offrir des boissons et remplir les théières, je coupe bientôt du pain, des fruits ; un pas supplémentaire me conduit à servir et desservir en salle, débarrasser les tables pour enfin, être suffisamment à l'aise pour accueillir à l'extérieur.

Je m'implique d'emblée dans la permanence culturelle du mercredi après-midi, j'accompagne toutes les sorties culturelles collectives, assiste à tous les spectacles proposés. Je joue et regarde jouer aux échecs, aux

dominos, je suis une fidèle de l'atelier modelage du jeudi après-midi. Je découvre un projet éducatif soucieux de ne pas cantonner les personnes aux besoins de manger et de dormir, mais de satisfaire aussi leur besoin d'agir et de créer et fondé sur la volonté de prendre en compte les singularités.

J'entends, inlassablement, dire à chacun qu'il a sa place, mais que chaque autre a également la sienne, j'entends faire la promotion du respect de l'autre, de l'acceptation des différences. Je constate que la prise en compte de la singularité vaut pour tous, salariés et bénévoles compris, chacun prend soin de s'adresser à l'autre de façon courtoise, démontrant ainsi que la possibilité d'une coexistence pacifique. De fait, je suis frappée par la rareté des altercations. Je rencontre des femmes, des hommes, des enfants, des étrangers, nombreux, des gens qui ne se plaignent pas, qui se respectent mutuellement, qui acceptent les différences et les bizarreries. Car je rencontre aussi des gens étranges, moins nombreux, mais à la présence prégnante. Je rencontre enfin d'étranges étrangers, comme Monsieur N. qui pendant des jours et des jours vient, à l'accueil, montrer avec une insistance égale à la détermination de son refus de soin, un doigt enserré d'un anneau,

un doigt de plus en plus rouge, enflé, infecté, dont les chairs au fil des jours se nécrosent. Je vois se relayer les membres de l'équipe, salariés comme bénévoles, lui manifestant leur inquiétude et lui proposant une orientation, un accompagnement vers le soin...

Présente à tous les débriefings, je participe à la réflexion collective. Alors que je me pose la question de la non-assistance à personne en danger, j'entends l'équipe chercher à élaborer une stratégie pour l'amener à aller consulter sans porter atteinte à sa liberté. Cette situation et ces débats font émerger en moi des distinctions entre aide, accompagnement et éducation.

A chacune de mes présences, j'observe une équipe au travail, soucieuse des personnes accueillies, donnant inlassablement des explications sur ce qui est possible et impossible



(suite)

Marion, l'immergée**Marion Molina**

Bénévole

au CAMRES, sur ce qui existe ailleurs; une équipe inquiète devant l'inadéquation entre les besoins et les dispositifs, des éducateurs et des éducatrices amenés parfois à devoir assumer l'échec de la solution sociale pour la poursuite de leur engagement relationnel :

Monsieur F. annonce un matin à l'éducatrice qui l'accompagne qu'il a décidé de quitter le logement qu'il habite à la lisière de l'Oise. L'éducatrice le reçoit en entretien. Et ressort du bureau manifestation désespérée. J'apprendrai ensuite que Monsieur F. réfugié statutaire, depuis des années, a vécu à la rue jusqu'à ces derniers mois, dans une situation qui lui devenait intenable, d'où la demande de logement et les divers dossiers que l'éducatrice a rédigés avec lui, que le F.S.L d'entrée dans les lieux vient d'être accepté, mais qu'en l'attente du déblocage des fonds, Monsieur F. vit, coupé de ses repères, sans accompagnement social possible... dans un appartement vide. Après plusieurs semaines de rencontres régulières, destinées à ce que Monsieur F prenne bien la mesure de la décision qu'il s'apprête à prendre, c'est l'éducatrice qui l'aidera à rédiger le courrier de résiliation. C'est le lien qu'il importe de préserver.

Mon expérience de bénévole a pris fin en avril

et voilà que l'on me demande aujourd'hui d'en faire part, dans le cadre du rapport d'activité. Je me rappelle mes attentes, mes projets, qu'en ai-je fait durant cette « immersion » ?

Aux côtés des membres de l'équipe, j'ai accueilli, accompli des tâches multiples... dont aucune n'est négligeable, j'ai appris à informer, informer encore, répondre aux questions, sinon aux demandes. Je suis entrée en relation avec les enfants, non comme je l'avais imaginé, pour mettre en place à leur intention des activités, mais, à l'instar de mes collègues, j'ai proposé des coloriages, préparé des grenadines, fait des câlins, raconté des histoires, pour animer le temps mort de l'attente lorsque leur(s) parent(s) étai(en)t reçu(s) en entretien. J'ai tenté, comme les autres, d'aider ces enfants à se construire d'autres souvenirs que ceux d'une marche à la remorque dans le parcours du combattant d'un errant géographique et/ou social.

Venue pour rencontrer un public et une culture professionnelle inconnus, j'ai retrouvé les fondamentaux du métier que j'ai choisi d'exercer : accompagner, chacun, sur son chemin vers l'autonomie



Mohamed, l'homme aux trois casquettes... et demie

Propos recueillis par

Séverine Nicole

Stagiaire



C'est dans le cadre d'un atelier vidéo que Mohamed arrive, il y a 7 ans, au CAMRES dans l'idée de réaliser un film sur la structure et le public qui la fréquente.

« Pas possible de filmer ici. Nous garantissons aux personnes accueillies le respect de leur anonymat ! » lui oppose-t-on. « En revanche, nous aurions bien besoin d'un coup de main. »

Qu'à cela ne tienne ! Mohamed et l'un de ses condisciples, renoncent à l'idée de filmer et s'engagent dans l'aventure.

Mohamed s'investit d'abord dans l'accueil matinal du jeudi autour du petit déjeuner.

Il n'y a que trente-huit places assises à l'intérieur et l'attente dure parfois... un certain temps. Pour en faire un moment plus agréable, le travail de Mohamed consiste à proposer à ceux qui dehors, attendent leur tour pour entrer, du thé, du café, un sourire, un salut, une disponibilité à la rencontre, des signes de considération et de reconnaissance, la conversation pouvant se poursuivre d'une semaine sur l'autre.

Quatre ans plus tard, Mohamed est toujours là et Guy, l'animateur de l'atelier terre,

contraint pour raison de santé à mettre un terme à son activité, lui propose de reprendre le flambeau non sans lui avoir préalablement transmis les savoir-faire nécessaires à la pratique du modelage et à l'initiation d'autrui.

L'atelier est ouvert à tous (à partir de 6 ans). « En dehors de l'aspect purement technique ou esthétique, toucher la terre, la malaxer, la travailler remplit, dit Mohamed, une fonction thérapeutique, peut aider à évacuer le stress dû aux aléas du quotidien. »

Mohamed accompagne les tâtonnements des participants qui ne savent pas toujours a priori ce qu'ils veulent réaliser. Il essaie de les aider à trouver des idées, leur montre des œuvres déjà exposées, des photos, peut aussi proposer un thème, comme « les fleurs » ou « les animaux ».

« La finalité c'est que chacun reparte content de ce qu'il a fait, qu'il ait passé un bon après-midi et qu'il y ait un objet, achevé ou en cours de réalisation, l'essentiel c'est que les personnes se sentent bien dans leur tête. Cette activité aide à la valorisation de soi. »

Mohamed travaille aussi avec des enfants. Ceux-ci sont plus pressés ; ils ont besoin

à la fin de la séance d'avoir un objet fini à montrer à leurs parents. Aussi l'approche n'est-elle pas tout à fait la même qu'avec les adultes, plus indépendants ; les enfants demandent plus d'attention.

« Pour l'animateur d'atelier que je suis c'est particulièrement valorisant de voir la joie des

enfants tandis qu'ils modèlent et quand ils apportent leur création à leurs parents. »

Le modelage est aussi un bon outil de médiation : l'atelier offre la possibilité de venir discuter, parler de ses problèmes. « Il y a des gens qui sont restés deux heures autour de la table, ils n'ont pas fait grand-chose mais ils

sont satisfaits parce qu'ils se sont exprimés, ils ont échangé des idées dans un cadre informel et ludique. ».

Cette année, a été mise à contribution une autre compétence de Mohamed, graphiste/maquettiste de formation, mais aussi photographe : la conception et la réalisation des supports d'information.

Son rêve secret, réaliser une revue. Pour le moment, c'est lui qui immortalise les souvenirs (tournois d'échecs, expositions, rendez-vous culturels et autres moments forts), c'est aussi lui qui se charge de valoriser le travail du CAMRES par une communication graphique élégante : affiches, affichettes, plaquettes. Il est le concepteur et le réalisateur de ce rapport d'activité.

Enfin, depuis le début de l'année 2016, Mohamed co-anime avec Véronique les jeux au petit-déjeuner, prétexte supplémentaire, plaisant et ludique, à l'entrée à relation, médiatisée par une règle du jeu.



l'aventure de l'accompagnement

335 personnes accompagnées dont 60 familles

Les accompagnements sont réservés à celles et ceux qui ne peuvent accéder au droit commun, soit que leur situation administrative le leur interdise, soit que l'empêchement relève d'une pathologie sociale ou psychique. Les demandes en sont formulées après un temps d'observation du travail de l'équipe et d'approvisionnement mutuel. Elles supposent une amorce de relation de confiance et sont donc adressées nominativement à quelqu'un. De ce fait leur nombre est fonction de l'ancienneté des salarié(e.s) dans l'association et de leur singularité.

17 pour Julien Canonne **78** pour Julien Chaumard
45 pour Elsa Lavalaye **195** pour Delphine Marrouchi

Les accompagnements supposent un engagement mutuel et durent le temps nécessaire à une réorientation pertinente. En conséquence, les rythmes des rencontres sont éminemment variables, au gré des problématiques à traiter, mais aussi du rythme d'autonomisation.

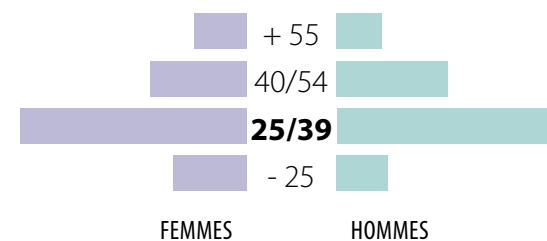


SITUATION FAMILIALE

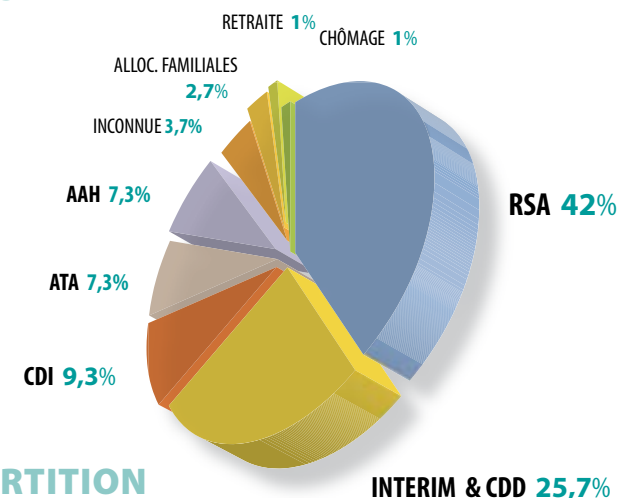
14,9% Familles monoparentales
42,6% Personnes en couple avec enfants
5,7% Personnes en couple sans enfants
5,4% Femmes isolées / **31,4%** Hommes isolés

DEMANDES INITIALES

28% Hébergement d'urgence
6% Hébergement temporaire
3% Logement / **7%** Soins
12% Papiers / **4%** Emploi
4% Aide d'urgence
36% Accès aux droits



TRANCHES D'ÂGE



RÉPARTITION DES RESSOURCES

(pour celles et ceux qui en ont)

L'ACCOMPAGNEMENT

Les accompagnements se poursuivent durant le temps nécessaire à une possible réorientation pertinente, ou à une reprise d'autonomie, parfois même jusqu'à la mort. L'investissement réciproque en est la condition. La distanciation professionnelle évite d'être envahi par les émotions, non de les éprouver et la charge est parfois lourde.

225 PERSONNES SANS RESSOURCES

44 % FRANCOPHONES

231 PERSONNES SANS HÉBERGEMENT
dont **109** femmes

54 PERSONNES EN ERRANCE
DEPUIS PLUS DE 5 ANS
112 depuis plus de 2 ans
168 depuis plus de 6 mois

Cheminer ensemble un moment

Delphine Marrouchi

Educatrice spécialisée

« Je vous écris car je voudrais avoir une place pour moi et ma fille Julie, qui est âgée d'un an et quatre mois, dans votre centre maternel.

J'ai besoin de votre aide car je n'arrive pas à vivre seule avec elle. Je n'arrive pas à la gérer, à la contrôler surtout maintenant qu'elle a grandi. C'était plus facile quand elle était petite. Je sens qu'elle n'est pas bien (...) Julie me fait peur et cela m'énerve. Elle m'énerve car elle ne reste pas tranquille : elle gâte tout (...) J'ai peur de perdre le contrôle. Dès fois, je me retiens et j'ai peur de ne plus y arriver. (...) Je suis toute seule. (...) Toute seule, je ne vais pas y arriver. (...) J'ai peur de l'abandonner et de la faire partir au pays. Mais je voudrais pouvoir la garder et être avec elle ici. J'ai besoin qu'on m'aide. (...) ». extrait de la première lettre de motivation de Madame T adressée au centre maternel le 1er février 2015.

Je rencontre Madame T en septembre 2013. Elle est enceinte de 7 mois, en rupture d'hébergement après avoir vécu chez sa tante qui l'a aidée à venir en France, lui promettant de régulariser sa situation administrative et de lui trouver un emploi. La réalité s'avère bien différente : Madame se trouve exploitée,

contrainte par sa tante à travailler à l'entretien de la maison et à la garde des enfants. L'annonce de sa grossesse aggrave sa situation ; les tensions s'exacerbent et Madame se retrouve dehors.

A partir de notre rencontre, chaque matin, une recherche d'hébergement est effectuée par nos soins auprès du samu social de Paris et au bout de quelques jours, Madame est prise en charge en hôtel. Très rapidement, elle évoque le souhait d'intégrer un centre maternel à Nantes pour se rapprocher de sa cousine qui y séjourne. Elle souffre, en effet, des conditions d'hébergement en hôtel : la chambre est étroite, infestée de cafards, les sanitaires ne sont pas à l'étage. Sans télévision, Madame se sent particulièrement isolée. Elle se plaint de ne pouvoir s'alimenter, en effet, du fait de sa grossesse, elle a beaucoup de difficultés à se rendre dans les lieux de distribution de repas chauds. Je l'oriente vers des associations qui procurent des colis alimentaires, mais beaucoup de ces denrées nécessitent d'être cuisinées, or seul un micro-ondes est mis à la disposition des clients de l'hôtel. A défaut de pouvoir l'inscrire, « faute de place disponible », dans un restaurant social, le samu social de Paris se pro-

pose de lui faxer le guide « cuisiner malin » qui répertorie des recettes pour cuisiner au micro-ondes...

Dans ce dénuement, Madame T exprime une grande fatigue et un sentiment d'abattement. Le centre maternel, qu'elle se représente à travers l'expérience de sa cousine lui apparaît avant tout comme un lieu sécurisant, adapté à l'arrivée de son enfant et en mesure de répondre à ses préoccupations matérielles quotidiennes.

Afin qu'elle puisse accéder à un centre d'hébergement d'urgence (CHU) spécifiquement destiné aux femmes en-

ceintes et/ou accompagnées d'enfants en bas âge, je sollicite le samu social, lequel adresse une note de synthèse à la structure ; mais, toujours faute de place disponible, le CHU lui-même ne parvenant pas à réorienter les jeunes accouchées vers des foyers maternels, Madame T est maintenue à l'hôtel.

Deux mois plus tard, elle donne naissance à une petite fille, Julie. Aux difficultés antérieures, s'ajoutent alors les préoccupations, les inquiétudes liées à l'accueil d'un premier

enfant par une femme isolée : Julie est piquée par des punaises, elle se gratte, pleure. Madame T ne s'alimente pas suffisamment, Julie a du mal à téter, refuse le biberon, réclame, s'endort difficilement, perd du poids. Madame T ne sait pas quoi faire, s'énerve parfois, se sent très seule, dit-elle, dans cette chambre sombre, elle qui souffre, je l'apprends à cette occasion, d'un trouble visuel gênant et fatigant.

« Julie me fait peur et cela m'énerve. J'ai peur de l'abandonner et de la faire partir au pays. Mais je voudrais pouvoir la garder et être avec elle ici. J'ai besoin qu'on m'aide. »

Je prends contact avec la puéricultrice de la PMI qui trouve, elle, que l'enfant se développe convenablement. Je prends également contact avec le centre maternel qui m'informe de la nécessité que la situation administrative de Madame soit régularisée avant que la candidature ne puisse être adressée à la cellule ADEMIE.

A la naissance de Julie, Madame T a sollicité un titre de séjour, en sa qualité de parent d'enfant français. Un premier rendez-vous lui est accordé dans huit mois. Il s'agit donc pour moi de travailler avec elle dans l'intervalle, afin qu'elle soit en capacité, le moment venu, d'argumenter sa candidature, de préci-

ser ses difficultés, ses questionnements, ses doutes sur la qualité de son lien avec Julie.

Si Madame T parvient à effectuer seule toutes les démarches administratives nécessaires à sa régularisation, à l'ouverture de ses droits (CPAM, CAF...) et à se rendre régulièrement aux rendez-vous à la PMI, elle ne s'en trouve pas moins absorbée, accablée par un quotidien envahi par les difficultés matérielles, dans la mesure où elle ne dispose d'aucune ressource.

Je lui parle d'un lieu d'accueil de jour parents-enfants où elle peut se rendre avec sa fille, lieu de rencontres possibles avec d'autres parents, mais aussi avec des professionnels capables d'écouter et de conseiller si besoin, je tente de l'orienter vers son médecin généraliste, vers un soutien psychologique dans une association avec laquelle nous avons ensemble pris contact. Elle ne parvient à se saisir d'aucune de ces propositions. Néanmoins, au fil des entretiens, elle parvient, petit à petit, à énoncer les difficultés auxquelles elle se heurte dans les diverses fonctions qui lui sont dévolues en tant que parent et que Didier Houzel dans *les enjeux de la parentalité*, Erès, 1999, définit selon trois axes :



(suite)

« L'exercice de la parentalité (entendu ici dans un sens voisin du sens juridique : exercice d'un droit) définit un domaine qui transcende l'individu, sa subjectivité, ses comportements. C'est lui qui fonde et qui, jusqu'à un certain point, organise la parentalité en situant chaque individu dans ses liens de parenté et en y associant des droits et des devoirs. »

Madame T envisage de confier Julie à sa famille « au pays », car il lui est trop difficile de s'en occuper seule. Julie partirait plusieurs mois, le temps pour sa mère de trouver un emploi, un logement et de pouvoir accueillir sa fille dans de meilleures conditions, mais aussi le temps que soit inculquée à Julie une éducation plus stricte en termes d'obéissance ; elle pense essentiel que soient transmis à sa fille des principes fondamentaux : « Julie fait ce qu'elle veut et ne m'écoute plus. Je n'arrive plus à la commander. J'ai peur qu'en grandissant elle ne me considère plus comme sa maman. »

« L'expérience de la parentalité désigne l'expérience subjective consciente et inconsciente du fait de devenir parent et de remplir des rôles parentaux. »

Or, Madame se sent très seule, « en dépression, abandonnée », elle n'a « personne à

qui parler », elle voudrait qu'« on » s'occupe de Julie, mais ne veut pas se séparer d'elle et aura beaucoup de difficultés à assurer une présence de sa fille en halte-garderie lorsque, grâce aux démarches entreprises par la puéricultrice et l'assistance sociale de secteur, elle y obtiendra une place et des propositions d'aménagement.

« Des fois, je me sens bien avec Julie, quand elle est sage (...) », dit Madame T qui exprime aussi de la colère contre sa petite fille qui « gâte tout, m'empêche de tout faire, d'avoir du travail, un mari », la prive de liberté.

« La pratique de la parentalité désigne les tâches quotidiennes que les parents ont à remplir auprès de l'enfant. Il s'agit des soins physiques, mais également des soins psychiques, que les parents prodiguent à leur enfant sous la forme d'échanges, d'interactions comportementales, affectives et fantasmatiques. »

« Je veux qu'on m'aide avec Julie, qu'on me dise ce qu'il faut faire pour la gérer quand elle pleure, quand elle ne veut pas manger (...), qu'elle court dans tous les sens alors que je lui demande s'asseoir ; elle ne veut pas dormir toute seule, elle pleure, elle crie. Je ne sais pas comment faire. » Madame T a besoin d'être soutenue car sa petite fille grandit, la sol-

licite, s'oppose, comme s'il s'agissait d'une adulte. Elle ne se retrouve pas dans les principes éducatifs, se sent désorientée dans un système où l'enfant, sa parole, ont une place différente de l'expérience que Madame en a fait elle-même. Elle est perdue dans ses repères personnels et se sent dépassée par sa petite fille à qui elle parle peu, avec laquelle elle ne se sent pas en confiance.

La complexité des problèmes de parentalité échappe à toute solution standard. C'est donc en coopérant, par des échanges réguliers et l'organisation de réunions de synthèse, avec les divers interlocuteurs de Madame T (la puéricultrice, le médecin de la PMI, la responsable de la halte garderie et l'assistante sociale du SSPD), chacun se situant clairement dans son rôle, que nous élaborerons la prise en charge et le projet d'avenir de la famille. Ces échanges permettent en effet croisement des regards, mise en jeu des compétences complémentaires et mutualisation des observations cliniques.

Les difficultés sont multiples et il s'agit de parvenir à ce que la famille soit admise dans

une structure d'hébergement à même de mettre en place des actions préventives et/ou de traiter les dysfonctionnements de la parentalité, afin d'éviter d'en venir, pour la sécurité de l'enfant, à engager une mesure de séparation, sans avoir pu observer les interactions mère/enfant et tenté d'élaborer une solution alternative.

Mais, outre la pénurie de places dans ces structures, la restriction de leurs conditions d'accès, il faudra attendre dix longs mois

avant que Madame T n'obtienne un premier récépissé de demande de titre de séjour.

Durant cette attente, nous sommes avec elle dans une démarche d'aide, d'accompagnement, qui favorise l'adhésion, mais surtout la confiance, au rythme qui est le sien, avec ses compétences, ses défaillances, ses fragilités. Il s'agit également que les outils mis en place soient à la fois au service de l'étayage de la fonction parentale et à celui de l'enfant. Cette double préoccupation crée une tension permanente.

Isabelle Lacroix, sociologue, dans son article : *Valorisation des « compétences*

parentales » et contrôle des risques dans l'accompagnement des parents : les ambivalences de la « contractualisation » en protection de l'enfance (Cairn.info), traite de l'influence des paradigmes provenant du champ du soutien à la parentalité sur notre pratique.

Ainsi, « si de nombreux professionnels tendent à critiquer cette orientation des politiques publiques en arguant l'oubli de la situation de l'enfant au profit du lien parent-enfant, a contrario, ceux qui la jugent positive soulignent qu'aider les parents dans leurs fonctions parentales aide l'enfant. Par ailleurs, « si la participation des parents, dans le champ social et médicosocial est un sujet consensuel et ne suscite pas d'opposition frontale, c'est davantage dans sa mise en œuvre effective que ce processus rencontre des difficultés. Le « faire avec » nécessite un processus de mise en confiance entre parents et professionnels, qui prend du temps et dont l'enjeu est l'implication et la responsabilisation du parent dans le travail engagé. Mais ce principe n'est pas sans comporter des ambivalences, car nous oscillons sans cesse entre l'aide et le contrôle des individus, l'individualisation et la standardisation des prises en charge.

« Julie fait ce qu'elle veut et ne m'écoute plus. Je n'arrive plus à la commander. J'ai peur qu'en grandissant elle ne me considère plus comme sa maman. »



(suite)

Les décisions d'une mesure de protection de l'enfance sont marquées par le sceau de l'incertitude qu'il s'agit au maximum de réduire : trop faibles, elles ne sont pas en mesure d'assurer à l'enfant la protection que la loi réclame, trop fermes, elles remettent inutilement en cause le statut juridique des parents ».

Dans la situation de Madame T, qui sollicite d'elle-même un centre maternel, le travail consiste à faire avec ce qu'elle nous dit de ses difficultés, à son rythme ; l'aider à les exprimer dans la rédaction de la lettre de motivation destinée au centre maternel, respecter, mais aussi faire en sorte qu'elle assume ses choix et leurs conséquences lorsqu'elle refuse, dans un premier temps, la place qui lui est proposée, refus qu'elle s'efforcera de justifier par la rédaction d'un nouveau courrier : « j'ai beaucoup, beaucoup hésité avant de prendre cette décision (...) mais si je quitte tout ici et que je pars là-bas, j'ai trop peur de me retrouver tout comme avant, (...) j'ai peur car c'est trop loin et j'ai l'impression de retourner en arrière, je dois encore tout recommencer, et je ne me sens pas capable. Je connais tout ici : la sécu, la CAF, je sais comment faire, je suis ici depuis cinq ans. Je

sais qu'il y a des galères, mais je connais. » Si la coopération entre l'usager et le professionnel suppose une certaine égalité entre les acteurs, dans la mesure où se développe une confiance réciproque, la relation reste toutefois dissymétrique : il existe une certaine dépendance de l'aidé envers l'aidant et Madame T reste soumise à la pression des institutions que nous représentons. Nous lui enjoignons de produire un discours, et même, si possible, une demande, à partir de laquelle travailler. Il y a une injonction au « travail sur soi ». Certains parents, plus fragiles, ne sont pas en capacité de répondre aux attentes de participation et de mobiliser des ressources pour activer un processus de changement. Epreuve fut sûrement pour Madame T l'expression, dans sa deuxième lettre de motivation, de ses fragilités, défaillances, passages à l'acte... de sa détresse: « je me sens énervée, débordée. Des fois, je tape Julie, j'arrive à m'arrêter, mais quand je la tape, elle me répond et j'ai envie de répondre. Cela me fait mal. J'ai peur de trop la taper et je regrette (...) et

quand je la tape, je m'assois, je pleure et je me dis que ça va peut-être la traumatiser. »

Difficile fut aussi, en tant que professionnelle, d'aider à l'expression de cette détresse, d'être la plume de tant de désarroi, de souffrance, de tentative d'honnêteté et d'authenticité, mais aussi d'être à l'écoute de mes préjugés, d'inévitables représentations, de

Il me semble (...) qu'en l'aidant à rédiger ces divers courriers (...) j'ai pu rencontrer cette femme, non pas telle qu'elle et moi l'imaginions, mais telle qu'elle est.

les reconnaître pour mieux les dépasser. Pourtant, il me semble que c'est grâce à l'étroite collaboration avec les divers interlocuteurs médicosociaux de Madame

T qu'en l'aidant à rédiger ces divers courriers et notamment cette dernière lettre j'ai pu rencontrer cette femme, non pas telle qu'elle et moi l'imaginions, mais telle qu'elle est.

« Je pensais que cela allait changer, mais il n'y a pas de changement. Quand je disais que je voulais rester ici car je connais, je parle pour moi. Mais j'ai réfléchi, je ne me regarde plus moi-même, maintenant je pense à Julie, à son avenir. Ce qui est important pour moi, c'est d'être bien avec ma fille et qu'elle aussi soit bien avec moi, c'est ça qui m'inquiète pour le moment car maintenant je ne sais plus quoi faire. »

dans les coulisses, croisements de regards et travail du chapeau

DANS LES COULISSES

La réunion d'équipe

Une demi-journée par semaine et en alternance avec la réunion bénévoles-salarié.e.s, la supervision et la rencontre avec l'EMPP, elle est consacrée :

- aux questions relatives à l'organisation du service,
- à la réflexion collective sur les accompagnements individuels,
- à la mise en place de relais dans le cadre des accompagnements lors d'absences de travailleurs sociaux,
- aux rencontres avec des partenaires potentiels en vue d'une collaboration.

Les concertations entre salariés et bénévoles

Elles ont lieu le premier vendredi de chaque mois, sur le 1er temps de la réunion d'équipe. Il s'agit d'articuler les interventions professionnelles et les fonctions assumées par les bénévoles de terrain. Nous revenons sur les événements passés et abordons des thèmes plus généraux définis à l'avance.

Les débriefings biquotidiens

Ils permettent les transmissions et l'échange des observations faites durant la demi-journée, ce qui garantit la continuité du fonctionnement d'équipe, condition indispensable pour maintenir la stabilité du cadre et la fiabilité des repères nécessaires à tous.

La supervision

Une fois par mois, elle rassemble les membres de l'équipe salariée (hormis la cheffe de service) et, à l'appréciation de l'équipe, le.s stagiaire.s présent.e.s dans la structure. Elle a lieu dans les locaux de l'EFPP et est assurée par une psychanalyste.

La réunion avec l'équipe mobile psychiatrie et précarité (EMPP)

Une fois par mois, elle rassemble l'équipe salariée du CAMRES et celle de l'EMPP. Nous évoquons les personnes souffrant de troubles psychiques, mais aussi les situations qui nous sont difficiles à vivre (violence, impuissance face à la détresse matérielle...).

La formation

Elle vise à élaborer, au fur et à mesure, un corpus conceptuel et théorique à partir de notre pratique empirique et intuitive.

En 2015, Elsa Lavalaye a suivi une formation sur la périnatalité.

Carlos Garcia a participé à deux modules de relais du champ social.

L'équipe au complet a démarré au dernier trimestre la formation collective destinée à la réécriture du projet d'établissement.

L'accueil des travailleurs sociaux en formation

Partie intégrante du projet, il remplit une triple fonction :

- Offrir aux stagiaires l'opportunité de s'exercer à une pratique éducative accompagnée,
- Transmettre les façons d'être, de faire et les valeurs auxquelles nous sommes attachés,
- Travailler sous des regards neufs, étrangers et curieux qui exigent de notre part vigilance, cohérence et responsabilité.

conclusion et perspectives

Conclusion et perspectives

« Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre. » Cette pensée de Marc Aurèle traduit ce qui a guidé nos choix, nos actions durant cette année 2015.

Ce qui ne pouvait être changé, c'était l'afflux sans cesse renouvelé de primo arrivants, de personnes installées dans la précarité de camps de fortune, de familles élargies à plusieurs générations, dans des situations de détresse matérielle induisant un sentiment d'urgence immédiate dans chacune de leurs questions et demandes.

Ce qui pouvait l'être, c'était notre manière d'accueillir : nous nous sommes attachés à maintenir l'inconditionnalité de l'accueil, nous avons choisi de nous concentrer sur sa dimension éducative : donner à nos visiteurs l'occasion de faire l'expérience d'un traitement respectueux, d'une possible cohabitation pacifique, même avec des ennemis héréditaires, parce que le contexte est différent, parce

que les professionnels et les bénévoles en sont garants.

Sans beaucoup d'outils, nous avons choisi de les affiner, d'en tirer le meilleur parti possible. Et qui revient aujourd'hui au CAMRES y retrouve l'atmosphère décrite par Narguiss Thomas l'année de son départ :

C'est un passage à 4 entrées, ou à 4 issues, au choix, desservant « à l'envie », le square Villemin, les quais qui courent le long du canal Saint Martin, une rue qui fait face à la Gare de l'Est, ou encore le boulevard qui non loin, rencontre la Place de la République. Un passage, jusqu'au début des années 80 encore privé, un passage qui, aujourd'hui toujours protégé du tumulte urbain, a quelque chose de confidentiel. On y réside ou on y passe, et on s'y arrête aussi, car là, au numéro 11, 2 chiffres tels 2 hommes debout, se trouve le CAMRES.

Une porte vitrée, le battant grand ouvert aux beaux jours et qu'il suffit de pousser

l'hiver pour s'inviter, trace la frontière entre le « dehors », la rue, et le « dedans », un accueil pour tous, pour qui veut, visiteur spontané, accompagné ou orienté, parce qu'ici la seule condition est le respect de ceux, présents. Le lieu est modeste mais l'atmosphère effrontément vivante, colorée par la diversité des personnes, venues d'ici et des 4 coins du monde avec toutes cette même espérance : ne plus survivre... Une équipe accueille, s'affaire, à la rencontre de chacun et de tous.

Des enfants courent, rient, pleurent ou s'assoupissent, la tête enfouie dans leurs bras croisés sur la table. La nuit passée dans la rue avec leurs parents a dû être rude... Des jeunes gens attablés s'entre-tiennent, enthousiastes ou découragés, et somnolents aussi, noctambules malgré eux. D'autres, silencieux, patientent le temps qu'un travailleur social revienne à eux. D'autres encore, impassibles, se tiennent dans un coin de la salle, à distance du groupe important qui anime le lieu, et

semblent regarder couler le temps... Les femmes sont là aussi, les mères, mais aussi celles qui n'ont plus d'enfant à leurs côtés, ou celles qui n'en ont pas, isolées, parfois depuis de longues années, toujours depuis trop longtemps. Et, il n'est pas rare de voir entrer des jeunes femmes hésitantes, le pas mal assuré, craignant une bousculade, soutenant d'une main ferme un ventre qui dit celui à venir.

Tels des passagers embarqués, nous engageons ensemble une traversée dont nous ne connaissons pas toujours ni la durée, ni la destination. Et si nous craignons, du voyage, les tempêtes qui nous feraient risquer un naufrage, nous redoutons plus encore les mers d'huile qui, telles une lente paralysie, nous enfermeraient malgré nous dans un isolement rendant l'arrivée à bon port plus incertaine encore.

Le CAMRES a pris place dans ce passage voilà 21 ans, et chaque jour, depuis, il propose à ceux, qui passent et s'arrêtent, d'y prendre place à leur tour, le temps de

repandre des forces, puis de reprendre la route, jalonnée d'embûches mais aussi de belles promesses, celles d'une vie...

Sans beaucoup d'outils, nous avons choisi de les affiner, d'en tirer le meilleur parti possible... aidés en cela par les circonstances : les travaux réalisés d'aménagement et d'embellissement des locaux, l'essor, espéré mais inattendu de la dimension culturelle de l'action : un intérêt croissant de nos visiteurs, de nouvelles offres partenariales, de nouvelles énergies bénévoles.

- depuis le début 2016, un cours de dessin est proposé chaque lundi après-midi, concrétisant la volonté d'ouverture du CAMRES à la mixité.

- une découverte des outils vidéo et multimédia sera possible pour celles et ceux qui le souhaitent, grâce au concours d'un réalisateur.

- nous allons également constituer une « écurie de vélos » (projet financé par la politique de la ville), occasion d'accroître la mobilité, donc l'autonomie.

		2013	2014	2015
ENTRETIENS	Entretiens sur RDV	1628	1057	869
	Entretiens informels	1924	2950	1439
	Évaluation	-	22	45
	Information	-	38	69
	1er entretien	-	30	484
ECRITS PROFESSIONNELS	Rapports sociaux / Fiches de liaison / Attestation suivi	263	170	128
HÉBERGEMENT/LOGEMENT	Recherches Héb.Urgence	1547	1651	2096
	Recherches Héb.Temporaire	42	26	12
	Recherches de logement	27	26	27
AIDES ADMINISTRATIVES	Aides administratives	598	591	367
CONTACTS TÉLÉPHONIQUES avec les services sociaux, de soins, l'ASE, les centres d'hébergements, la CPAM, la MDPH, la CAF,...		852	991	431
ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES		35	26	19
ORIENTATIONS	Orientations soins	1328	1608	367
	Orientations maternité	-	6	0
	Orientations soins Psy	36	28	15
	Orientations Serv.Soc.	230	341	262
	Orientations CAFDA	24	9	2
	Orientations partenaires	-	12	25
	Orientations emploi	9	17	3
ACCES AUX DROITS	RDV juridiques extérieurs	-	29	29
	RDV ADSP	261	234	221
	Ouverture RSA	3	2	2
	Ouverture CMU	91	14	41
	Ouverture AME	151	31	54
	Ouverture AAH	6	4	2
	Ouverture CAF	53	51	77
	Ouverture autres	104	50	96
AIDE D'URGENCE dans le cadre des accompagnement et des accueils sans rendez-vous	Alimentaire	205	125	54
	Paris Tout P'tits + Charité maternelle	130	71	20
	Restaurants Solidaires	1560	1392	1210
	Vestiaire	144	33	13
	Buanderie / Coiffure	112	19	1
	Bagagerie	-	4	3
	Domiciliation	270	214	110
	CSTransport	118	84	55

Glossaire

ACAT : Action des chrétiens pour l'abolition de la torture

ACSE : L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances

ADEMIE : Action Départementale Envers les Mères Isolées avec Enfant

ADSP : Accès aux Droits Solidarité Paris

APHP : Assistance Public Hôpitaux de Paris

ARS : Agence Régionale de Santé

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

BAPIF : Banque Alimentaire Paris Ile de France

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CdSL : Comité des Sans Logis

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CIMADE : Comité Inter Mouvements Auprès Des Évacués

CMP : Centre Médico-Psychologique

CMS : Centre Médico-Social

CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPOA : Centre Psychiatrique d'Orientation et d'Accueil

DASES : Direction de l'Action Sociale de l'Enfance Et de la Santé

DEMIE : ancienne PAOMIE Plateforme d'Accueil et d'Orientation

des Mineurs Isolés Etrangers

DPVI : Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration

DRIHL : Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement.

EDL : Equipe de Développement Local

EFPP : Ecole de Formation Psycho-Pédagogique

EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie et Précarité

ESI : Espace Solidarité Insertion

FIPD : Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance

FSL : Fond Solidarité pour le Logement

GISTI : Groupe d'Information et de SouTien des Immigrés

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PAD : Point d'accès au droit

PASS : Permanences d'Accès aux Soins de Santé

PMI : Protection Maternelle et Infantile

Siao : Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation

SSPD : Service Social du Département de Paris



**CENTRE D'ACCUEIL ET DE MÉDIATION
RELATIONNELLE EDUCATIVE ET SOCIALE**

11, passage Dubail - 75010 Paris
Tél. : 01 40 38 44 88 - Fax : 01 40 38 34 50
contact : camres@orange.fr